

**Motion d'un groupe d'administrateurs-rices du CA du
Centre Socio-culturel de Pons
concernant le vote du rapport moral lors de l'AG du 07/05/2018**

Par cette prise de parole, nous tenons à expliciter publiquement notre vote, non pas pour nous justifier ou par posture opportuniste ou idéologique, mais pour informer les participants à cette AG et surtout se projeter positivement dans l'avenir de notre structure.

Nous souhaitons simplement faire la synthèse des éléments qui nous invitent d'un côté à la prudence voire à l'inquiétude et, de l'autre côté, de ceux dont nous sommes convaincus qu'ils peuvent permettre à la structure CSP de retrouver un fonctionnement démocratique épanouissant rayonnant et populaire.

A ce jour, deux courriers ont été adressés à la direction et aux membres du CA, avec copie à la direction du travail. Bien que recouvrant des problématiques différentes relatives pour l'une à des « méthodes de gouvernance » ayant des conséquences sur la santé de certains personnels et pour l'autre à des différends entre salariés-es, ces deux lettres révèlent une situation de crise qu'il nous faut entendre et prendre en charge, en premier lieu en ce qui concerne le bien-être des salariés-es au travail. Il n'est pas question pour nous de faire ici des propositions isolées et partielles de résolutions de ces problèmes. C'est à l'ensemble de la structure, aux différentes instances qui la composent et aux personnes qui y œuvrent de s'emparer collectivement et démocratiquement de cette périlleuse situation.

Par ailleurs, nous souhaitons aussi expliquer notre vote sur le fait qu'une structure, notamment à vocation sociale, solidaire et ouverte sur la population doit fonctionner démocratiquement.

Cela s'entend à deux plans. Premièrement, il nous semble que les décisions qui sont à prendre doivent l'être de manière collective ou, tout du moins, faire l'objet d'information quant aux sujets concernés, aux personnes qui vont les prendre en charge, aux mandats qui leur sont donnés et les interlocuteurs-rices qui vont être rencontrés-es. Si tel n'est pas le cas c'est le risque qu'un climat de suspicion et de défiance s'installe et, sur le long terme, vienne polluer la structure et les personnes qui la composent. Deuxièmement, que les divergences de point de vue au sein de la structure, notamment dans les instances qui la gèrent, ne soit pas perçues comme des tentatives d'imposer une vision idéologique en voulant éliminer les soi-disant opposants-es. Nous souhaitons réaffirmer ici que c'est une chance d'avoir des débats avec des arguments contraires, condition qui pose les bases d'une recherche de consensus, d'idées nouvelles, enrichies les unes par les autres et donc de plus-value pour la structure et pour son développement.

Enfin, nous souhaitons terminer notre explication par l'optimisme qui nous anime et transcende notre action. En effet, car même si nous avons bien conscience que l'heure est grave tant au niveau de la démarche de renouvellement de l'agrément, que de la cohésion humaine et sociale du CSP, nous sommes déterminés à participer collectivement à toutes décisions et stratégies permettant de sortir notre belle structure de l'impasse dans laquelle elle s'enlise tous les jours un peu plus. Nous sommes persuadé que les solutions existent et sont à la portée de toutes les bonnes volontés.

Par ailleurs, bien que douloureuse et longue à se mettre en place, une médiation est actée à ce jour. Elle va passer par l'écoute de toutes les parties. Nous savons qu'elle ne peut réussir que si chacun-e est convaincu-e de son utilité à son niveau, à celui de la structure et la volonté de chacun-e à faire preuve d'honnêteté morale, intellectuelle et professionnelle.

Sans être la panacée à tous les maux, elle aura, nous le souhaitons, le mérite de mettre les choses à plat et de percer les abcès nouveaux et anciens, certainement restés trop longtemps sous-estimés et donc insuffisamment gérés.

C'est pour toutes ces raisons, que dans la situation actuelle, il nous est humainement et intellectuellement impossible de voter le bilan moral ici présenté. Bien entendu, notre positionnement ne remet en cause ni les personnes, ni le travail accompli, mais signifie plutôt notre obligation morale de vigilance dans les différentes problématiques que rencontre la structure mais aussi l'idée que la diversité, la transparence et l'écoute de l'autre sont des atouts pour la longévité du centre socio-culturel de Pons.

Sandrine Tardieu
Stéphane Coirier
Marcel Daspe